

## Projet de déplacements durables du Nord Bassin

Compte-rendu de la réunion de présentation de la démarche – acteurs socio-économiques

---

La présentation s'est déroulée comme suit :

- Présentation du projet de déplacements durables du Nord Bassin (Alain LEDUC, Chef du projet de déplacements durables du Nord Bassin, Département de la Gironde)
- Présentation du dispositif de concertation (Camille HOLLEBECQUE, Cheffe de projet concertation, Neorama)

*(Voir le support de présentation transmis en annexe)*

### Échanges avec les participants

**François DELATTRE, Mairie de Lanton, FDSEA (remplaçant de M. Leroux, excusé)** – Ce qui m'inquiète dans les ateliers que vous prévoyez, c'est que je vois « la forêt et la sylviculture ». Mais qu'en est-il de l'agriculture ?

**Camille HOLLEBECQUE, Neorama** – Il a fallu opérer un choix entre les différentes thématiques du projet. L'agriculture, de façon générale, n'a pas été considérée comme une thématique nécessitant un atelier à part entière, mais elle sera abordée dans les ateliers « Forêt, sylviculture » et « Développement économique ».

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – Au demeurant, il n'y a aucun problème à ce que l'agriculture soit prise en considération, et elle le sera, dans le cadre du projet.

**Gilles JOACHIM, Chambre d'agriculture, Maison de la Forêt** – Je ne vois pas de représentation des sylviculteurs dans le Collège socio-économique du Comité consultatif. Je le déplore.

**Jean Marie BACQUEY, DFCI** – Je voudrais faire la même remarque. Il n'y a pas de sylviculteurs ?

**Camille HOLLEBECQUE, Neorama** – C'est aussi le but de cet échange, que vous puissiez nous faire part de vos retours. On prend note que les sylviculteurs doivent être représentés au sein du Comité consultatif.

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – La composition du Comité consultatif a déjà évolué depuis le début de notre démarche. Les acteurs environnementaux et les acteurs publics nous ont également fait des propositions.

**Nathalie RAT, RésEBA** – De mon côté, je note que dans le collège des acteurs socio-économiques du Comité consultatif, il y a le CACBN et C2BA, mais pas RésEBA. Il y a bien trois clubs d'entreprises sur le Nord Bassin, et nous sommes le seul à ne pas être représenté. Pourtant, notre réseau d'entrepreneurs représente 120 personnes.

**Camille HOLLEBECQUE, Neorama** – Comme on vous l'a dit, cette composition n'est pas figée. Elle peut évoluer, c'est pour cela que nous sollicitons votre avis.

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – Je tiens à préciser que vous serez tous invités à participer aux ateliers pour contribuer au projet. On a invité près d'une centaine d'acteurs à y participer.

**Emile VIALARET, Mairie de Marcheprime** – Je tiens à signaler l'oubli des camions dans le trafic. Ils n'ont pas été mentionnés. Pourtant les poids lourds sont nombreux, notamment pour les livraisons en zones industrielles et en zones artisanales.

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – Nous avons parfaitement conscience qu'il y a des difficultés au niveau des livraisons, pour l'approvisionnement des commerces, etc. Nous aborderons ces thèmes-là dans nos ateliers.

**Jean Marie BACQUEY, DFCI** – Ce projet, ça fait quand même 25 ans qu'on en parle. Il s'agirait de faire quelque chose.

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – Le Département de la Gironde a décidé de mettre en œuvre tous les moyens pour y parvenir.

**Emmanuelle LAVERNHE, Office du tourisme Cœur du Bassin** – J'aimerais revenir sur votre méthodologie de concertation. Vous savez qu'il y a, déjà en ce moment, un travail en cours sur la COBAN sur le schéma des mobilités, avec aussi des ateliers de travail sur la mobilité et ces enjeux qui nous préoccupent. Il y a déjà eu un atelier, notamment, avec le CEREMA. Quelle articulation y aura-t-il entre ce projet et celui de la COBAN ?

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – On est tout à fait au courant de cette étude conduite par la COBAN et le CEREMA, et nous y sommes associés. J'assiste d'ailleurs moi-même au Comité de pilotage. Le Département a pu s'associer les services du CEREMA après accord de la COBAN. Le CEREMA et la COBAN nous accompagnent donc également dans notre démarche. Il ne devrait pas y avoir d'incohérence avec le travail mené par ailleurs par la COBAN sur son schéma des mobilités. Sans doute plutôt des redondances. Dans le cadre de notre projet, nous espérons pouvoir associer l'ensemble des maîtres d'ouvrages compétents sur les différents champs de la mobilité : la COBAN, la Région, le Département et les autres collectivités.

**Eric COIGNAT, Mairie d'Andernos-les-Bains** – Il faut quand-même avoir conscience du problème que constitue la multiplication de ce genre de réunions qui démotive les gens à la longue. Là encore dans quinze jours, on a un atelier avec la COBAN sur le même sujet, et on

souhaiterait pouvoir parvenir à quelque chose d'efficace. Un peu d'opérationnel et des résultats concrets, ça serait bien.

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – On repart de loin et le Département a décidé de revoir sa copie pour aborder les choses de façon plus globale. Pour autant, le printemps 2018, c'est demain. A l'horizon du printemps 2018, on y verra déjà plus clair sur ce qui pourra se faire. Cela arrive vite. Cela ne signifie pas que l'on aura absolument toutes les réponses, mais on en aura un certain nombre. Nous sommes convaincus qu'à travers toute la sécurisation du projet mise en place – que cela soit par cette approche globale, la saisine de la CNDP, le travail de Neorama que nous avons missionné pour cette concertation, et l'assistance à maîtrise d'ouvrage juridique que nous avons décidé de mettre en place – on se donne toutes les chances de conduire cette opération efficacement et le plus proprement possible pour qu'elle aboutisse.

**Camille HOLLEBECQUE, Neorama** – Sur la question du nombre des ateliers et réunions, c'est à vous de choisir selon le temps dont vous disposez et les sujets qui vous intéressent. Vous êtes invités à tous ateliers. Vous êtes les bienvenus pour parler de toutes les thématiques du projet, et vous pouvez aussi choisir une seule, ou deux thématiques. Par contre, pour chacune des quatre thématiques proposées, l'idée est bien qu'une personne puisse suivre les deux sessions d'ateliers, afin que l'on n'ait pas à réexpliquer au second atelier des choses qui auraient été vues au premier.

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – Si vous souhaitez que ce projet aboutisse, il est extrêmement important de vous mobiliser, de ne pas nous laisser seul face aux gens qui y seraient opposés et, exprimez vos attentes.

**Eric COIGNAT, Mairie d'Andernos-les-Bains** – Il faut que vous associiez les gens qui sont en faveur du projet.

**Daniel LONGAUD, GTI** – Je suis président de l'association GTI du parc d'activités d'Audenge et je déplore que là encore, nous ne fassions pas partie du choix. On peut peut-être se réunir entre nous et former nous-même notre propre collège, en désignant nous-même ceux qui nous représenteront au Comité consultatif. Je m'associe à ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit : je veux, pour ma part, qu'on ait des gens qui participent à cette démarche pour que le projet aboutisse.

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – Si vous êtes en capacité de définir vous-même un ou deux acteurs pouvant vous représenter, faites nous en part rapidement.

**Camille HOLLEBECQUE, Neorama** – On a essayé de prendre en compte dans la composition des trois collèges les personnes les plus représentatives du territoire, en sachant que c'est une instance de suivi de la concertation pour laquelle la parité est un critère important et à maintenir. Mais cette composition n'est pas figée. Nous n'avons pas trouvé de confédération de l'ensemble des entrepreneurs du Nord Bassin, comme cela peut exister pour les associations environnementales avec la CEBA. Y aurait-il un organisme qui puisse jouer ce rôle ?

**Nathalie RAT, RésEBA** – Il existe une structure non encore formalisée, mais fédérée par le C2BA et son président, Joël Confoulan : il s'agit de l'Interclub. Cette structure fonctionne. L'Interclub est ouvert à tous les représentants de clubs qui voudraient travailler ensemble.

**Philippe BOHL, C2BA** – Evidemment, j'imagine qu'il y aura des croisements dans les différentes études réalisées. On est sur une visée de mise en œuvre du projet à dix ans ? Pour 2028, c'est bien ça ? Après il s'agira de le financer...

**Alain LEDUC, Département de la Gironde** – Il y a une étape fondamentale qui est celle de la définition du projet et nous en sommes là. Ensuite, il viendra le temps de prendre des décisions, et d'envisager le financement et le co-financement, étant donné qu'il y aura vraisemblablement plusieurs maîtrises d'ouvrage.

**Philippe BOHL, C2BA** – Ce projet pose la question de l'évolution démographique sur le territoire. Il y a eu le SCOT. Tout ceci est interdépendant. On ne peut faire l'économie du travail qui a déjà été mené précédemment. Après, viennent les questions : qui décide ? Comment ? Quoi ? J'espère qu'on ne fera pas des investissements inutiles, comme cela a pu être le cas ailleurs.